

Boudiaf trahi, sa mémoire profanée (3e partie et fin)

Bien que la commission d'enquête officielle ait conclu que «le président Boudiaf fut victime d'un complot politique», le tribunal optera pour «l'acte isolé». Dans le rapport de cette commission, il est affirmé que «les négligences, les défaillances, les lacunes et le laisser-aller que nous avons relevés à tous les niveaux des services ayant planifié la visite, organisé son déroulement et assuré la sécurité présidentielle ont constitué d'une manière directe ou indirecte des éléments ayant facilité effectivement le crime». Selon toujours le rapport de la commission d'enquête les négligences coupables sont :

1. La décision d'intégrer le groupe d'intervention spécial en vue de renforcer la garde présidentielle (émanant) du commandant du Département renseignement et sécurité (DRS). Ce groupe, chargé essentiellement de la lutte antiterroriste avait, dans ce cadre, une mission d'intervention et non de protection. Le responsable du DRS, qui a confié pour la première fois la tâche de protection rapprochée du président à ce groupe d'intervention, n'a prévu aucune coordination entre ce dernier et le service de la sécurité présidentielle pendant le déroulement du voyage de Boudiaf à Annaba.

2. L'intégration du sous-lieutenant Lembarek Boumaârafi dans le groupe d'intervention spécial, en mission à Annaba, a été décidée à la dernière minute, puisqu'il est porteur d'un ordre de mission individuel, et qu'il n'était pas porté sur la liste du détachement établie le matin et dont la copie était transmise au DRS ! En fait, en dépit de l'opposition du lieutenant Torki, «qui se plaignait de son indiscipline et de son mauvais caractère», le commandant Hammou l'a imposé. Cette imposition n'a eu lieu qu'après l'aurotisation verbale du numéro un du DRS, communiquée par téléphone. Lorsque les membres de la commission d'enquête rappelèrent à ce patron qu'une telle décision viole le règlement, il leur rétorqua qu'il avait accepté la demande de Boumaârafi de rejoindre le groupe d'intervention qui se trouvait déjà à Annaba, pour ne pas le mécontenter !

3) Le choix du dispositif du groupe d'intervention spécial à l'arrière de la scène et le fait que le chef de ce détachement, le lieutenant Torki, et son adjoint, se soient déchargés de leurs responsabilités sur le sous-lieutenant Boumaârafi, ont été des facteurs déterminants dans la décision de l'assassin de passer à l'acte. Pis encore, «le commandant Hadjerès (responsable du service de la sécurité présidentielle) s'était complètement déchargé sur son adjoint, le capitaine Zaïdi, pour la mise en place du dispositif de sécurité...»

4) ...Au moins trois agents du service de la sécurité présidentielle, directement concernés par la protection physique du président, n'étaient pas à leur poste au moment du drame. Plus grave encore, «lorsque le bruit insolite produit par le dégoupillage de la grenade s'est fait entendre, on ne note aucune réaction de la part des membres de la garde rapprochée dont les responsables se trouvaient à l'extérieur de la salle !» A cela s'ajoute le fait que l'entrée du président à l'intérieur de la salle de conférence n'a été accompagnée ni par la transmission de consignes aux équipes du service de la sécurité présidentielle, ni par une coordination entre elles.

5) Contrairement à ce qui avait été fait durant le discours de Boudiaf dans la salle des Fêtes de Aïn Témouchent, où les organisateurs avaient disposé une seconde rangée de sièges derrière lui, à Annaba, le président était seul sur la scène.

6) Les membres de la commission ont été frappés par la facilité avec laquelle Boumaârafi, l'auteur présumé de l'attentat, a réussi à s'échapper après avoir commis son crime, et ont déploré «la passivité complice des éléments du groupe d'intervention spécial». L'un d'entre eux tira et blessa un agent de la DGSN qui voulait poursuivre Boumaârafi.

7) En ce qui concerne la ceinture de protection de la maison de la culture, le rapport signale l'absence total de gardes stationnés le long du mur d'enceinte arrière du bâtiment et devant le portail d'accès arrière, ce qui a rendu possible la fuite de l'assassin.

8) Malgré les assurances données au chef de cabinet de la wilaya de Annaba, aucun médecin

n'avait été assigné au président.

Le retard de l'ambulance présidentielle a été remarqué par tous. Le président a été la dernière personne atteinte à avoir été conduite à l'hôpital. En raison de ces graves négligences, la commission s'est interrogée «s'il y avait une relation entre les négligences constatées et l'attentat». En d'autres termes, « y a-t-il complicité entre les responsables de ces négligences et l'auteur matériel du crime ?» Et les auteurs du rapport de répondre clairement : «Ces négligences graves ont permis et facilité l'accomplissement de l'assassinat.» Plus grave encore, l'avion qui devait acheminer Boudiaf de Annaba à Alger accusa un retard d'une heure avant de décoller. A l'aérodrome de Boufarik, le pilote dut attendre 40 mn avant de recevoir l'ordre d'atterrissage. Présent sur place, le général Nezzar fut le premier à s'enquérir auprès du médecin de l'état de Boudiaf : «Est-il toujours vivant ?» lui demanda-t-il. Le médecin répondit par l'affirmative. C'est alors que le général ordonna son transfert à l'hôpital militaire de Aïn Naâdja dans un hélicoptère moins rapide encore et dont la préparation exigea 20 mn supplémentaires. Dans le service où il fut admis, le général Gheziel, dont on dit qu'il avait des affinités politiques avec Boudiaf, s'enquit à son tour de l'état du blessé et réalisant qu'il était toujours en vie intima l'ordre de fermer toutes les issues de l'hôpital et de ne laisser entrer personne sous aucun prétexte.

A qui aura profité le crime ?

Le rapport de la commission d'enquête fait état des deux hypothèses suivantes : en premier lieu (au) « FIS qui a osé condamner Boudiaf à mort et affiché son nom sur les murs des mosquées». En deuxième lieu son élimination physique «profite à des clans d'un système de pouvoir, qui, progressivement, s'est installé à la tête du pays comme un carcan». «Les féodalités politico-financières, conclut le rapport de cette commission, qui ont amassé des fortunes en réduisant l'Algérie à la mendicité internationale, ne pouvaient se résigner à renoncer au pouvoir, encore moins à devoir rendre compte de leur gestion.» La fin tragique de Boudiaf nous rappelle le personnage de la nouvelle de Hemingway, Le Vieil homme et la mer : après avoir lutté contre les requins qui voulaient dévorer le poisson qu'il venait de pêcher, il lâcha : « Je les combattrais jusqu'à ma mort.» et l'auteur de commenter : « L'homme ne peut être vaincu, mais il peut être détruit.» Ainsi, incapables d'empêcher Boudiaf d'accomplir sa dernière mission, ceux dont il menaçait les intérêts préférèrent le «détruire». Boudiaf éliminé, sa stratégie sera abandonnée par ses successeurs sous la pression des potentats militaro-politiques, ou selon M'Hamed Yazid «les membres du cabinet de l'ombre». Ils lui substitueront une politique de louvoiement entre les forces sociopolitiques secrétées par le système. Les conséquences sont connues : des milliers de morts, des milliards de dollars de dégâts matériels, une économie ruinée, d'abord par le pillage et la mauvaise gestion, ensuite par l'impact destructeur du PAS, d'innombrables unités industrielles fermées et leurs travailleurs licenciés. Le nombre de chômeurs s'élève à plus de trois millions de personnes, des millions de jeunes éjectés du système éducatif sont bloqués ; plus de 70 % des citoyens vivent dans la pauvreté quasi absolue. L'intelligentsia du pays a été décimée, traumatisée ou dispersée aux quatre coins du monde : 450 000 personnes, dont 150 000 cadres toutes catégories confondues, ont quitté le pays depuis 1992. Parmi les cadres gestionnaires des entreprises publiques, plus de 3000 furent arbitrairement emprisonnés sous le gouvernement Ouyahia afin de les empêcher de bénéficier éventuellement de la privatisation de ce secteur vital. La dette extérieure du pays est passée de 25 milliards de dollars à plus de 32 aujourd'hui, sans qu'aucun investissement n'ait été consenti, en dehors du secteur des hydrocarbures. Ainsi, l'expérience tragique de l'homme du premier Novembre indique que l'essence putchiste du «système» l'a rendu irréformable et indémocratisable. Par conséquent, le drame que vit l'Algérie ne peut être enrayé sans le démantèlement du «système» et l'élimination et la neutralisation des forces nocives qu'il a générées : les «maffias», les intégristes, les techno-bureaucrates opportunistes, utilisés comme fusibles par les potentats militaro-politiques... Certes, la tâche peut paraître immense et difficile mais non impossible. Car l'Algérie possède des ressources humaines et matérielles inestimables. Elle sera l'oeuvre d'hommes et de femmes qui croient profondément en leur peuple et qui seront prêts à faire front, de manière solidaire, désintéressée et déterminée, contre les forces du mal. (Fin)

* La première version de cet essai a donné lieu à une conférence à la Bibliothèque nationale du Hamma le 16 janvier 2000, date commémorative du retour d'exil de Mohamed Boudiaf

M. Bennoune

